

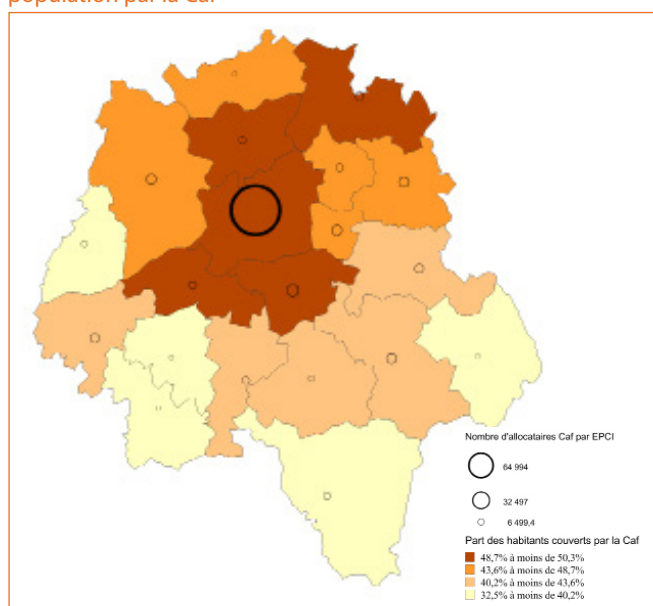
# PORTRAIT SOCIAL

## Caf Touraine

Fin 2015, 109 988 allocataires vivent en Indre-et-Loire ce qui représente 277 637 personnes couvertes par les prestations versées par la Caf, soit 47% de la population du département.



Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2015 et Insee Rp 1/1/2013

© IGN © Geofla 2.0 2015



La part de la population bénéficiaire des allocations versées par la Caf atteint 47% en 2015. Elle varie de 32% à 50% selon les communautés de communes.

	Département	Région	France métropolitaine
Nombre d'allocataires	109 988	423 735	11 288 860
Personnes couvertes	277 637	1 154 163	29 761 035
Population totale	596 937	2 563 586	63 375 971
Taux de couverture Caf	47%	45%	47%

Sources : Caf 2015 – Insee 2013

Le montant moyen des prestations légales perçues par les allocataires d'Indre-et-Loire en décembre 2015 est de 409 €. Il est inférieur à la moyenne régionale (443 €), et inférieur de 35 € à la moyenne française (444 €).

Un allocataire est un responsable de dossier, qui a perçu au moins une prestation légale au titre du mois de décembre 2015.

Les personnes couvertes par les prestations sont les allocataires, leurs conjoints ou concubins et les enfants et autres personnes qu'ils peuvent avoir à charge.

Le taux de couverture Caf est la part de la population totale qui est couverte par au moins une prestation légale.

Les structures familiales des allocataires en Indre-et-Loire sont sensiblement différentes de celles observées au niveau régional. Les personnes isolées représentent une plus forte proportion qu'en région et en France métropolitaine. Inversement, les familles monoparentales y sont légèrement moins représentées.

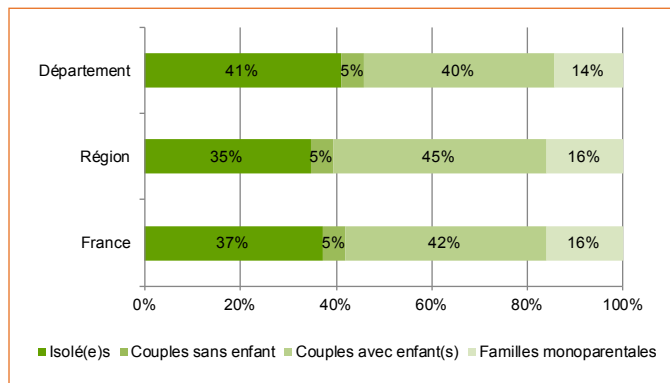
#### Dépendance des allocataires aux prestations versées par la Caf

Taux de dépendance	Part des foyers allocataires			
	Effectif	Département	Région	France métrop.
< 25%	52861	59%	58%	56%
25-49%	13 089	15%	15%	15%
50-74%	5 864	7%	6%	7%
75-99%	4 192	5%	5%	5%
100%	13 765	15%	15%	17%

Source : Caf 2015

Le taux de dépendance aux prestations est calculé pour la population dont les ressources sont connues, hors étudiants et personnes de plus de 65 ans.

#### Profil des allocataires



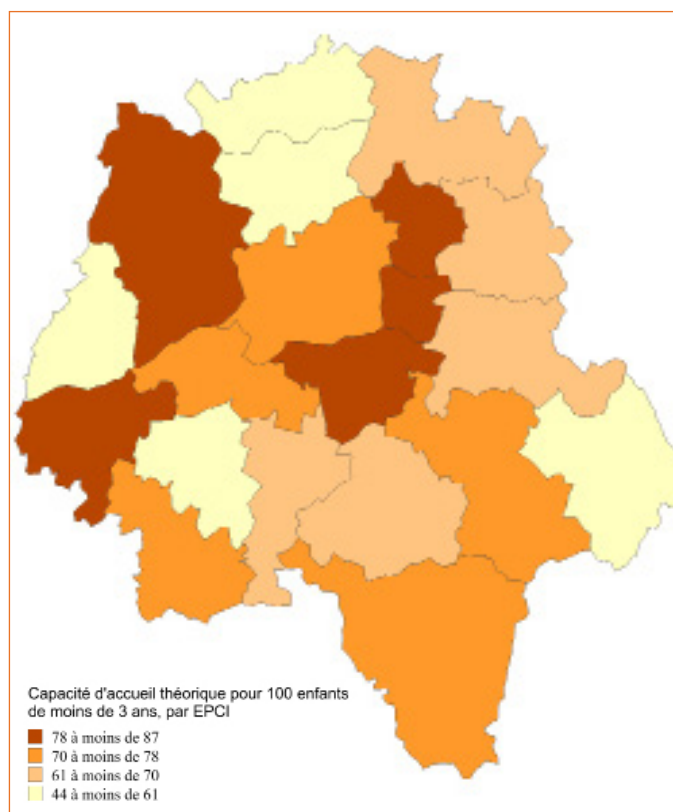
Source : Caf 2015

Le taux de dépendance aux prestations de la Caf est la part de celles-ci dans l'ensemble des ressources des foyers allocataires, prestations comprises.

59% des allocataires d'Indre-et-Loire sont dépendants à moins de 25% des prestations. 15% en sont totalement dépendants, c'est-à-dire qu'il s'agit de leur seule source de revenus.

## Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

#### Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acof, Drees, Msa 2013  
© IGN © GeoFla 2.0 2015

La Caf finance l'accueil des enfants de moins de 3 ans par le biais d'équipements et de prestations individuelles. Avec un total de 14 297 places, la capacité théorique d'accueil de l'Indre-et-Loire s'élève en 2013 à 71 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Elle varie de 43% à 86% selon les communautés de communes.

Une aide, désormais appelée prestation partagée d'éducation de l'enfant, peut être attribuée aux parents choisissant d'interrompre leur activité professionnelle pour élever leur enfant. Cette prestation couvre 2076 enfants de moins de 3 ans en Indre-et-Loire.

Modalités de calcul de la capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans :

L'offre correspond au nombre de places disponibles pour les enfants de moins de 3 ans en établissements d'accueil du jeune enfant, en classes préélémentaires, auprès d'assistants maternels et par la garde des enfants par des salariés employés au domicile des parents. Cette offre est divisée par le nombre d'enfants de moins de 3 ans estimé dans le département.

## Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

### Allocataires percevant des prestations liées à l'entretien des enfants

	Département		Région	France métropolitaine
	Allocataires	Part des foyers allocataires		
Allocations familiales	42 440	39%	43%	41%
Complément familial	6 802	6%	8%	7%
Allocation de soutien familial	5 625	5%	6%	6%
Allocation de rentrée scolaire	24 003	22%	26%	25%
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	1 612	1%	2%	2%

Source : Caf 2015

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement des prestations destinées à l'entretien des enfants. 39% des allocataires de la Caf d'Indre-et-Loire bénéficient des allocations familiales, ce qui est inférieur à la région et à la moyenne nationale.

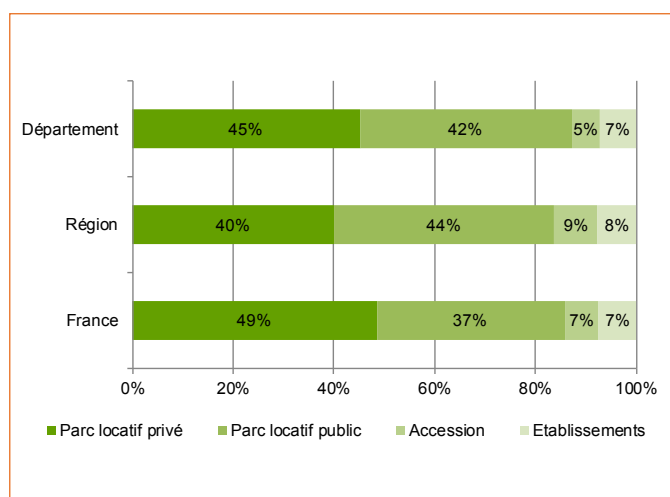
Intervenant à des moments clés de la vie des parents, la Caf a également versé, en 2015, l'allocation de rentrée scolaire à 24 003 familles, l'allocation de soutien familial à 5 625 familles et l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé à 1 612 familles.

La Caf témoigne également de son engagement par la mise en oeuvre d'une offre diversifiée de soutien à la parentalité afin de mieux accompagner les parents dans leur rôle et leurs responsabilités parentales et éducatives. Ainsi, la Caf finance, entre autres, des actions retenues par le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap), des services de médiation familiale, des lieux d'accueil enfants-parents (Laep), des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité qui permettent de renforcer les liens entre les familles et l'école.

## Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement

En matière de logement, les aides personnelles versées par la Caf constituent un axe majeur, l'objectif visant à réduire la part du budget des familles consacrée à ce poste de dépenses.

### Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



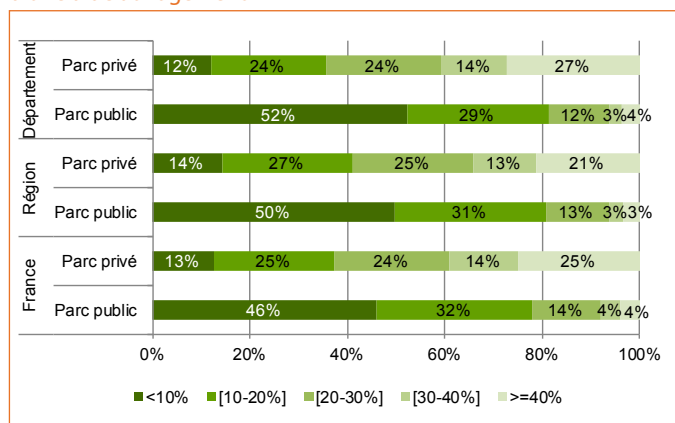
Source : Caf 2015

En 2015, le département d'Indre-et-Loire dénombre 62 157 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 57% des allocataires. 114 418 personnes sont ainsi couvertes par les aides au logement. 19 % de ces aides sont versées aux étudiants.

Près de 5 allocataires sur 10 résident dans le parc privé, situation supérieure au niveau régional (40%), et similaire au niveau national (49%).

42% des aides concernent des allocataires résidant dans le parc locatif public. Les autres bénéficiaires sont accédants à la propriété (5%) ou résidents en établissements (7%).

### Taux d'effort net des locataires bénéficiaires d'une aide au logement



Source : Caf 2015

En Indre et Loire, 36% des bénéficiaires d'une aide au logement dans le parc privé ont un taux d'effort inférieur à 20%. C'est le cas de 81% des allocataires dans le parc public.

Les allocataires supportant un taux d'effort supérieur à 40% sont 27% dans le parc privé et seulement 4% dans le parc public. Ces valeurs sont également de cet ordre aux niveaux régional et national.

Le taux d'effort net correspond à la part des ressources que les allocataires consacrent au paiement de leur loyer, après la perception de l'aide au logement.

## Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

Pour aider les personnes les plus démunies, la Caf verse le Revenu de solidarité active (Rsa) et l'Allocation pour adultes handicapés (Aah).

En 2015, 18 709 foyers allocataires bénéficient du Rsa et 8 967 de l'Aah, ce qui représente 25% des allocataires. Au total, ce sont 52 434 personnes qui sont couvertes par l'un des minima sociaux versés par la Caf.

La pauvreté monétaire approchée à partir des ressources des allocataires offre des comparaisons entre les territoires. À la fin de l'année 2015, le département recense 35 139 allocataires à bas revenus, c'est-à-dire vivant en dessous du seuil de 1 043 € par mois et par unité de consommation.

En Indre et Loire, la moyenne départementale du taux d'allocataires à bas revenus est de 39%. Cette valeur est supérieure dans les espaces urbains, et dans les communautés de communes du sud du département.

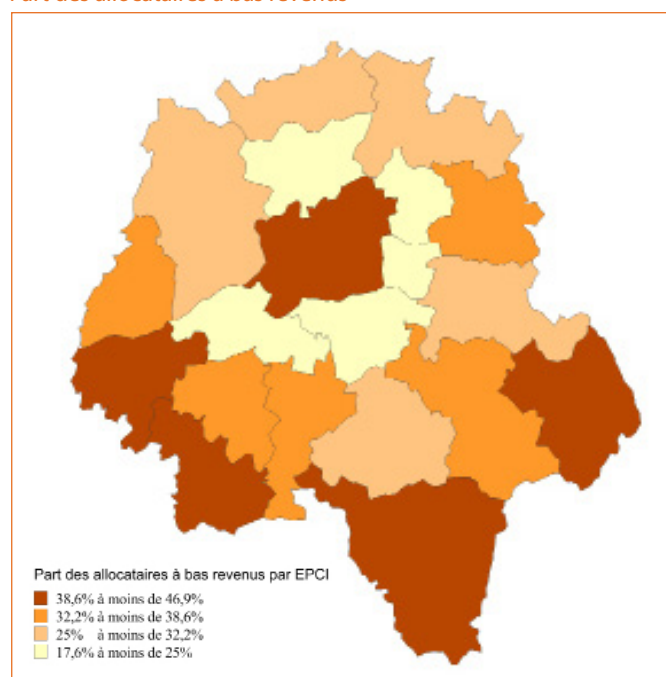
Le Revenu par unité de consommation (Ruc) est utilisé pour comparer le niveau de vie des ménages de compositions différentes. On le mesure en divisant les revenus annuels déclarés par l'allocataire par un nombre d'unités de consommation (1 pour le premier adulte, 0,5 pour les personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans et 0,2 pour les familles monoparentales).

### Allocataires percevant un revenu minimum garanti versé par la Caf

	Département	Région	France métropolitaine
Bénéficiaires du Rsa	18 709	80 433	2 285 622
Personnes couvertes par le Rsa	38 997	178 024	4 886 277
Bénéficiaires de l'Aah	8 967	37 523	993 716
Personnes couvertes par l'Aah	12 918	54 700	1 457 738

Source : Caf 2015

### Part des allocataires à bas revenus



Contact : Caf Touraine  
communication.caftours@caftours.cnafmail.fr

Source : Caf 31/12/2015  
© IGN © Geofla 2.0 2015